Six secondes pour détruire, sept ans pour reconstruire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Six secondes pour détruire, sept ans pour reconstruire

Malgré le temps qui a passé et les nombreuses autres catastrophes naturelles qui depuis lors se sont abattues dans toutes les régions du monde, on se souvient peut-être encore de celle qui, il y a 7 ans, en Italie du Nord, détruisit en 6 secondes la localité de Longarone, dans la vallée de la Piave. La catastrophe est survenue dans la nuit du 9 au 10 octobre 1963, alors que la plupart des habitants de la localité dormaient. Tout un pan du Monte Toc se détache subitement de la montagne et comble, dans sa chute, une partie du lac artificiel du Vajont qui déverse 50 millions de mètres cubes d'eau dans la vallée de la Piave détruisant et le village de Longarone et quelques hameaux voisins. 50 millions de mètres cubes d'eau... soit une lame de 1 km de fond, haute de 300 mètres, déferlent sur 17 km avant de s'abattre sur la ville... en 6 secondes... 2200 personnes périrent dans la catastrophe dont, à l'heure actuelle, toutes les traces ne sont pas encore effacées. Il n'y a par exemple, plus aucune verdure partout où l'eau a coulé... Plus de 10 000 sauveteurs venus de toute l'Italie et de pays voisins travailleront pendant des jours en vue de retrouver les corps des victimes et les éventuels survivants. La Croix-Rouge suisse envoie aussitôt un délégué sur les lieux. Notre population, profondément ébranlée par l'ampleur du sinistre qui vient de frapper un pays limitrophe et ami, lui remet des dons qui rapidement s'élèvent à plus de 800 000 francs. La Croix-Rouge suisse offre son aide à sa société sœur italienne. Mais le nombre des survivants est hélas si minime que la fourniture de secours d'urgence ne s'avère pas nécessaire. Toutefois la Croix-Rouge suisse remet une première contribution de 2 millions de lires au Comité provincial de la Croix-Rouge italienne de Belluno qui a pris en charge l'assistance des rares rescapés et des émigrants revenus précipitamment sur les lieux, après la catastrophe. La décision est ensuite prise de consacrer le montant des dons confiés à la Croix-Rouge suisse à une œuvre de reconstruction dans la vallée de la Piave.

Mais il est aisé de s'imaginer les difficultés et les problèmes aussi, soulevés par la reconstruction d'une localité pour ainsi dire entièrement détruite, à l'exception des maisons se trouvant à flanc de coteau et qui furent de ce fait épargnées par les eaux déchaînées.

Longarone pourrait-il même ressusciter? La région est pauvre, sa population masculine, pour une grande part, faute de trouver sur place des possibilités d'emploi, émigre à l'étranger, pour y travailler, Mais les personnes âgées, les femmes, les enfants eux demeurent au pays. Pour les inciter à ne pas abandonner leur pays, à y revenir et à y rester, la décision a dû être prise de ne plus utiliser le lac artificiel du Vajont — le barrage avait résisté; c'était le plus haut d'Europe, une œuvre d'art —, tout en cherchant à industrialiser toujours plus la vallée. Les mois, puis les années passèrent avant que les autorités italiennes puissent se mettre d'accord au sujet de la reconstruction définitive de Longarone. Une fois prise la décision de rebâtir la localité sur les mêmes lieux que précédemment et d'assécher le lac artificiel, une longue période s'écoule encore jusqu'à ce que soit établi le plan d'alignement des nouvelles constructions.

Ces longs pourparlers eurent pour conséquence de retarder inévitablement la réalisation du projet auquel la Croix-Rouge suisse, d'entente avec la Croix-Rouge italienne, avait décidé de réserver la somme disponible, soit la construction d'un home pour personnes âgées ou handicapés, un établissement conçu pour 96 personnes et appelé à rendre de grands et bons services à la population de l'endroit et des environs, soit de toute une région qui se ressent des effets de la catastrophe d'octobre 1963. La pose de la première pierre eut lieu le 26 avril 1968 et les travaux commencèrent immédiatement; tout au long de leur durée, ils furent contrôlés périodiquement par un ingénieur suisse.

Cet home a été inauguré officiellement le 8 novembre 1970, soit 7 ans après la catastrophe, en présence, notamment, de représentants de la Croix-Rouge suisse au nombre desquels son vice-président le Dr Ph. Andereggen, de Brigue, et le Prof. PD L. Bolzani, membre du Conseil de direction.

Il s'agit d'une maison modèle, d'avant-garde, où tout est conçu au vu des besoins les plus légitimes de ses futurs hôtes; ne pas se sentir déracinés, ne pas se sentir *«à l'asile»*. Pas de long couloirs anonymes, des éclairages tamisés, du bois partout, des meubles fonctionnels mais qui sentent *«le foyer»*, des installations sanitaires et des locaux annexes parfaitement pensés, des salles de séjour où il fera bon se retrouver, de grandes fenêtres, des balcons, une vaste terrasse, des chambres à un, deux et quatre lits. C'est l'œuvre de jeunes architectes qui ont renoncé à leurs honoraires dans l'intérêt de la communauté. La participation financière de la CRS représente le tiers de la dépense engagée, les deux autres tiers étant couverts par la Croix-Rouge italienne, le Lyon's Club de Belluno et un journal de Vérone ayant ouvert une collecte après la catastrophe de 1963.

Et à ceux qui nous dirons: pourquoi aura-t-il fallu si longtemps pour qu'un projet décidé il y a près de 7 ans prenne corps, nous répondrons qu'il est des cas où il est préférable d'agir avec prudence et réflexion que de «bâcler» une œuvre d'entraide, ce qui ne serait ni dans l'intérêt des bénéficiaires, ni conforme au désir des donateurs.

Nous en avons été témoins. La *«Maison de repos»* de Longarone qui peu à peu a repris vie et s'efforce d'abolir les dernières traces de la catastrophe de l'automne 1963, représente la *«couronne»* des divers bâti-

Ce n'est encore qu'une maison vide, mais elle est si chaude d'aspect et accueillante qu'on oublie, en parcourant ses locaux et ses étages, que ceux-ci ne sont pas encore habités. La moitié des places disponibles sont déjà réservées.
Les autres ne tarderont pas à être occupées et toute une région cruellement éprouvée ressent les bienfaits de cette maison devenue propriété de la Commune de Longarone.

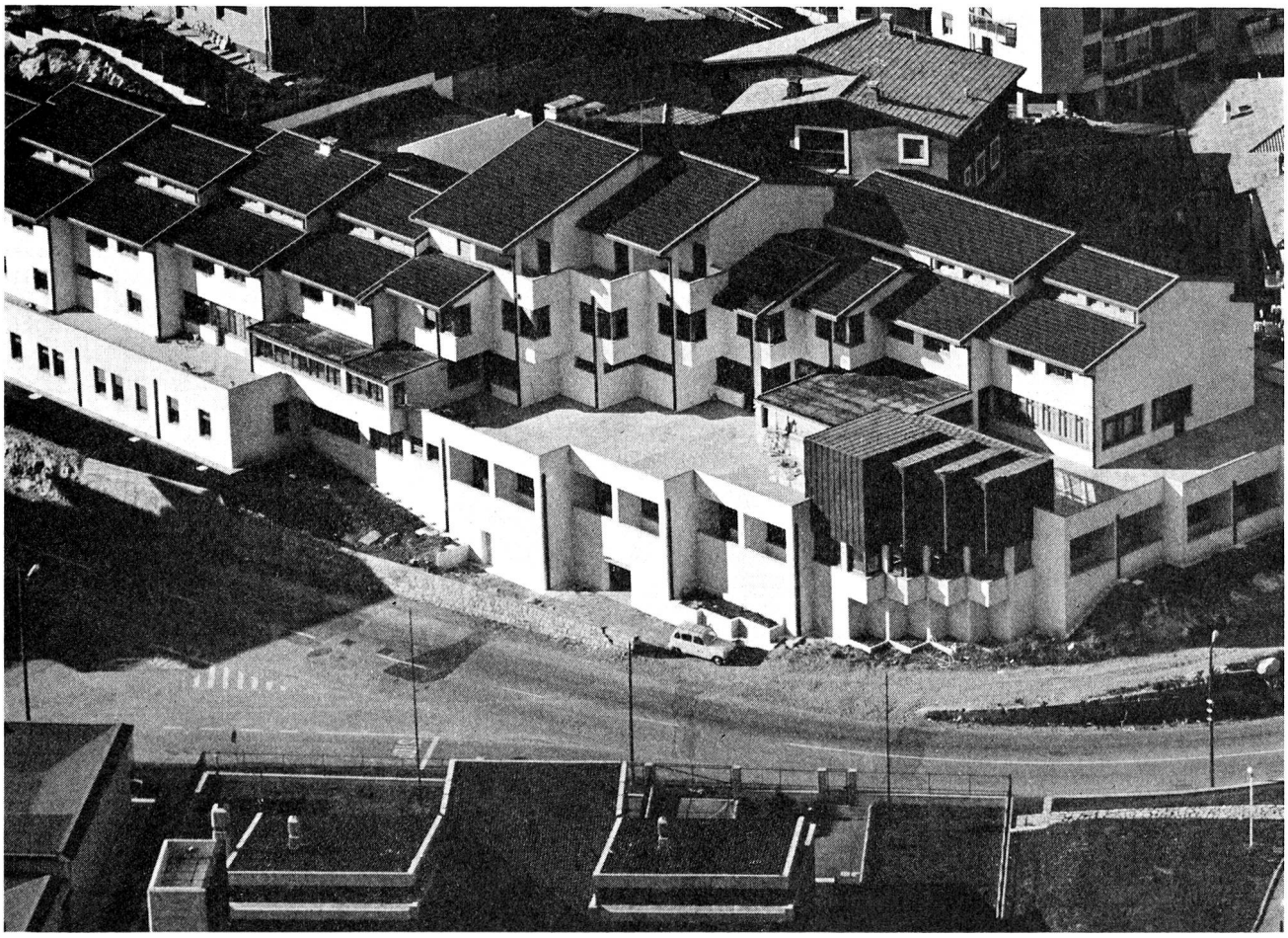

ments d'utilité publique indispensables à la vie d'une communauté-école, dispensaire, église, salle paroissiale — et qui, ces dernières années ont été édifiés grâce à la générosité des uns et des autres. Ajoutons encore que depuis la catastrophe de Longarone, deux autres cataclysmes ayant entraîné l'intervention de la Croix-Rouge suisse sont venus à nouveau frapper l'Italie: les inondations de l'automne 1966 — dont la même Province de Belluno a également été victime — et le tremblement de terre de Sicile de janvier 1968. Dans l'un et l'autre cas, l'aide de deuxième urgence, soit la phase dite de reconstruction, avait pu être apportée en l'espace de quelques mois, pour la simple et bonne raison qu'il n'y a pas eu à résoudre les problèmes qui se sont posés à Longarone. Après les inondations de 1966 et le séisme de 1968, le nombre des survivants était très élevé. Tous ou presque avaient subi des pertes matérielles faciles à déterminer et faciles aussi — du moins en partie — à réparer par la remise de secours en nature, mobilier, installations culinaires, etc. La preuve tangible que la Croix-Rouge suisse utilise toujours et dans chaque situation à bon escient et conformément aux désirs des donateurs, les fonds qui lui sont confiés.